

LES CONSTRUCTIONS VERTES POUR LA CREATION D'EMPLOIS DECENTS

Selon une étude du Bureau international du Travail (BIT) menée en 2019 sur l'impact du stress thermique sur la productivité du travail, 80 millions d'emplois à temps plein vont disparaître d'ici 2030 du fait des changements climatiques lesquels révèlent année après année, l'inadaptation des modes de construction classique face aux impacts négatifs de l'environnement. Comment promouvoir les constructions vertes et la création d'emplois ? La question était au cœur d'un atelier de partage et d'échange tenu les 06 et 07 octobre 2021 à Saly, au Sénégal.



2022 c'est demain, et la période va marquer une transition importante dans les relations entre le BIT et le Sénégal. En effet, le pays dans son ambitieux programme de promotion du travail décent, s'est engagé depuis 2018 à apporter des solutions aux conséquences des changements climatiques en menant des activités qui préparent progressivement le terrain de la transition écologique. Un des axes majeurs choisis étant les constructions vertes et l'efficacité énergétique. Sur ce chantier, s'activent entre autres le Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable, celui de l'Urbanisme et de l'Habitat, les institutions de formations, les chercheurs, le Bureau international du Travail et les partenaires techniques et financiers comme l'ONU Habitat.

Dans les réflexions en cours et notamment la révision des codes d'urbanisme et de la construction, certaines pistes ont été explorées au cours d'un atelier de partage et d'échange, tenu les 6 et 7 octobre 2021 à Saly au Sénégal. Cette rencontre supervisée par le Directeur du BIT à Dakar, a réuni plusieurs acteurs avertis. Elle a permis de labourer 4 sillons majeurs pour faciliter les constructions vertes et la création d'emplois, et ce en creusant davantage sur l'emploi et le développement des compétences, l'entrepreneuriat local dans les constructions vertes, les technologies locales, la recherche et les politiques publiques entre autres.

Au cours de cette assise et suivant les 4 axes d'analyse, des présentations ont été faites suivies d'échanges et de travaux de groupes. La rencontre a ainsi permis d'établir un état de lieux sur les acquis et les avancées actuelles permettant au Sénégal de faire un bond qualitatif dans la promotion des constructions vertes. Le Sénégal possède un fort potentiel de techniques locales de constructions en attente de labélisation et des matériaux biosourcés et géosources en attente d'un processus de normalisation. Par ailleurs, le pays possède une capacité de création d'emplois conséquente, dans le besoin d'un recyclage aux métiers verts, un contexte qui impose une requalification de la main-d'œuvre dans le secteur informel. La question préoccupe aussi les écoles polytechniques de Thiès et de Dakar, engagées dans les recherches sur les matériaux favorables aux constructions vertes développant des emplois sur toute la chaîne de valeur.

Au terme des travaux du 6 et 7 octobre 2021, un appui du BIT a été souhaité principalement sur le développement des compétences et la réalisation des projets pilotes mais aussi sur les questions de la valorisation des recherches, la normalisation des matériaux et procédés de construction, la labélisation des structures bâties. Les participants se sont accordés sur l'adoption des actions majeures devant permettre au Sénégal de faire un saut qualitatif et quantitatif vers les constructions vertes favorisant la création d'emplois décents.



➤ EMPLOI ET COMPÉTENCES DANS LA CONSTRUCTION VERTE

- ✓ Répertorier les programmes, les offres et la demande de formations dans les métiers de la construction verte ;
- ✓ Elaborer des offres de formations et curricula pour la construction durable, adaptés aux évolutions techniques, aux exigences réglementaires et aux modes de consommation et de gestion de l'énergie ;
- ✓ Encourager et accompagner la formation continue certifiante pour le personnel de soutien et la valorisation des acquis dans les chantiers de construction verte utilisant des matériaux durables/ locaux ;
- ✓ Renforcer les capacités des principaux acteurs du BTP dans les métiers de la construction verte et sensibiliser les populations sur les technologies locales de construction.

➤ ENTREPRENEURIAT LOCAL, PROFESSIONNALISATION ET CHAÎNE DES VALEURS DE LA CONSTRUCTION

- ✓ Mener un plaidoyer auprès du gouvernement sénégalais pour la définition et la prise en compte des critères d'évaluation portant sur l'innovation et la durabilité pour la sélection des projets de construction ;
- ✓ Développer le réseau des incubateurs et le jumelage des entrepreneurs pour renforcer l'employabilité ;
- ✓ Définir et promouvoir les mesures simplifiées d'accès à la commande publique pour les PME de construction verte ;
- ✓ Mettre en place des mesures simplifiées et incitatives d'accès au financement pour les PME et les promoteurs immobiliers (ligne de crédit dédiée aux projets verts).



➤ TECHNOLOGIES, RECHERCHE SCIENTIFIQUE, PRODUITS DE RECHERCHE

- Elaborer une cartographie des points d'approvisionnement en matériaux géo-sourcés et biosourcés et définir un mécanisme de mise à jour ainsi que des fiches techniques ;
- Elaborer une cartographie et un état des lieux des technologies locales de construction ;
- Accompagner et former les acteurs locaux et autres sur la capitalisation et l'optimisation des technologies locales de construction ;
- Développer une base de données numériques pour fédérer l'ensemble des publications scientifiques et avancées technologiques dans le domaine des constructions vertes et thématiques connexes ;
- Impulser une dynamique créatrice de la filière (Benchmarking entre autres) ;
- Mettre en place des projets pilotes de construction vertes pour la valorisation et la promotion des matériaux issus de la recherche.

➤ POLITIQUE PUBLIQUE EN SOUTIEN À LA NORMALISATION, AUX MATÉRIAUX LOCAUX ET AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Elaborer des dispositions réglementaires à introduire dans le code des marchés publics pour améliorer les politiques d'achats publics préférentielles aux constructions vertes ;
- Définir une stratégie nationale pour les constructions vertes (lettre de politique sectorielle) ;
- Intégrer les problématiques de la construction verte dans les textes législatifs et réglementaires : Code de l'urbanisme, Code de la construction, Code des marchés publics, Code des investissements (révision en cours), Code de l'environnement, Etc.
- Décliner en collaboration avec les instituts et centres de formation, un programme de vulgarisation à l'endroit des populations locales et des acteurs majeurs ;
- Sur la base de l'initiative 100 000 logements, définir et mettre en œuvre un projet pilote permettant de prendre en compte certaines actions prioritaires retenues ;
- Conduire des plaidoyers et études pour le développement des stratégies de financement et/ou d'allègements fiscaux favorables à la promotion des constructions vertes ;
- Définir et vulgariser un mode opératoire incitatif validé par les pairs et les autorités pour conduire à la normalisation les produits de la recherche.